CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E144893** **VALABLE JUSQU'AU** **02/04/2027**

ÉDITÉ LE 05/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/2012

Raison sociale : IMERAJ ETANCHEITE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 20/01/2025

Capital : 10 000

42 RUE DU MALAMBAS
57280 HAUCONCOURT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Metz

Siret : 750 080 558 00042

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 402489400173

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AR453435

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AR453435

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 09 67 33 44 97 **Fax :**

Portable : 06 78 77 88 74

Responsabilité légale :
IMERAJ FISNIK GÉRANT

Site Internet :

E-mail : imeraj.etancheite1@orange.fr

Effectif moyen : 35 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 751 442 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	35	03/04/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/03/2026 16:14

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.